DGFiP – 04/2018



## Tout est dans votre espace particulier !

### Vous avez besoin de votre avis d'impôt pour effectuer une démarche administrative ?

Tous vos documents sont disponibles dans votre espace particulier (avis d'impôt sur le revenu, de taxe d'habitation, de taxe foncière, déclarations de revenus, paiements...) sur plusieurs années.

Vous pouvez les consulter, les télécharger ou les imprimer !

Pour obtenir un justificatif de paiement, consultez la fiche « J'utilise ma messagerie sécurisée ».



### Imprimez votre avis d'impôt...

# Un tableau présente la liste de vos documents relatifs à l'année en cours (2017).

Pour afficher des documents d'années antérieures, cliquez pour ouvrir le **menu déroulant « Année »** situé au dessus du tableau. Sélectionnez par exemple « toutes années » puis cliquez sur le bouton bleu à droite « **Valider** ».



#### Pour visualiser :

2

3

> votre avis d'impôt sur le revenu, cliquez sur le lien bleu « Avis primitif » ou, à défaut, sur « Avis de situation déclarative » dans la 1ère ligne du tableau

> votre avis de taxe d'habitation, cliquez sur « Avis primitif » dans la ligne suivante du tableau.

Si un lien « Avis correctif » apparaît, choisissez celui-ci.

À noter : En déclarant vos revenus en ligne à partir de mi-avril, vous obtenez immédiatement un avis de situation déclarative pour faciliter vos démarches sans attendre d'obtenir votre avis d'impôt durant l'été.

# Le document sélectionné s'affiche dans une nouvelle fenêtre.

Dans le bandeau noir, cliquez sur l'**icône** « imprimer » en haut à droite. Enfin, dans la nouvelle fenêtre, cliquez sur le **bouton « Imprimer »** en bas à droite.



Annuler



Pour obtenir un autre document, reprenez à l'étape 2.

Depuis ce poste, vous pouvez aussi **télécharger votre avis au format PDF et le récupérer via votre messagerie électronique**. Cliquez sur **1** « télécharger » à l'étape 4. Revenez à l'écran d'accueil et cliquez sur l'icône « Accéder à mon email ». Envoyez-vous un message en joignant votre avis situé dans le dossier « Téléchargements ».

À noter : Retrouvez vos documents sur votre smartphone ! Téléchargez l'application mobile « impots.gouv » gratuite sur Google Play ou l'App Store. Connectez-vous avec votre numéro fiscal et votre mot de passe. Consultez votre avis d'impôt puis « Partager ».

<u>Attention :</u> Gérez les options « zéro papier » de vos documents. Dans votre espace particulier, rubrique « Gérer mon profil », cliquez sur « Modifier mon adresse électronique...ou mes options » : > boutons verts : vous serez informé par courriel de leur mise en ligne

> curseurs à gauche : vous les recevrez sur papier.



Déconnectez-vous de l'ordinateur en cliquant sur l'icône située au coin en bas à gauche de l'écran.

